



# Assemblée générale

Distr. générale  
18 novembre 2015  
Français  
Original: anglais

---

## Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

### **Rapport sur les activités menées en 2015 par les bureaux régionaux d'appui dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence**

#### **I. Introduction**

1. Dans sa résolution 61/110, l'Assemblée générale a décidé d'établir le Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER), mis en œuvre en tant que programme du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat, pour garantir à tous les pays et à toutes les organisations internationales et régionales compétentes l'accès à tous les types d'information et de services spatiaux pertinents pour la gestion des catastrophes, destiné à appuyer le cycle complet de la gestion des catastrophes.

2. Dans la même résolution, l'Assemblée est convenue que UN-SPIDER devrait, autant que faire se peut, travailler en étroite collaboration avec les centres régionaux et nationaux d'expertise en matière d'utilisation des techniques spatiales pour les besoins de la gestion des catastrophes et des risques de catastrophe, afin de créer un réseau de bureaux régionaux d'appui à la mise en œuvre coordonnée des activités du programme dans leurs régions respectives. Depuis 2008, le Bureau des affaires spatiales supervise l'intégration de ces centres d'expertise au réseau, officialisé par un accord de coopération signé par chaque centre d'expertise et le Bureau des affaires spatiales. Dès le départ, le réseau a été considéré comme une source importante de connaissances et de ressources supplémentaires, et un facteur essentiel de la réussite du programme.

3. Le réseau de bureaux régionaux d'appui devrait pouvoir contribuer à n'importe quelle activité du plan de travail de UN-SPIDER en se chargeant en outre de l'identification des ressources et des moyens de financement, ainsi que de la mise en œuvre de cette activité, en coordination avec l'équipe de UN-SPIDER. Il



pourrait, notamment, accueillir un atelier régional, promouvoir les activités de renforcement des capacités dans une région, contribuer à des missions techniques consultatives dans une région pour appuyer la planification nationale de la gestion des catastrophes, aider à la réalisation d'évaluations nationales et régionales de la vulnérabilité et du risque, fournir un appui cartographique en cas de situation d'urgence, contribuer à la compilation systématique des informations pertinentes (notamment à l'établissement de profils de pays et à la compilation de bases de données géospatiales spécifiques) pour alimenter le portail de connaissances de UN-SPIDER ([www.un-spider.org/](http://www.un-spider.org/)), soutenir les campagnes de sensibilisation ou promouvoir la création de réseaux nationaux et régionaux d'experts dans les domaines de compétences du programme.

4. Le réseau existant de bureaux régionaux d'appui joue un rôle d'autant plus important à l'heure où les ressources allouées au programme s'amenuisent. Malgré le soutien des principaux appuis, les responsables du programme doivent optimiser et recentrer l'utilisation des ressources pour être en mesure de répondre au nombre croissant de demandes d'appui et donner suite aux nombreuses recommandations formulées à l'issue de missions techniques consultatives. Les bureaux régionaux d'appui sont des partenaires essentiels dans cette dynamique, puisqu'ils peuvent assumer des fonctions de coordination ou piloter la mise en œuvre de ces recommandations.

5. Dix-sept bureaux régionaux d'appui à UN-SPIDER sont actuellement accueillis au sein des 11 organismes nationaux suivants: Académie nationale des sciences et Agence nationale spatiale ukrainienne (NASU-SSAU, accord signé en 2010); Agence nationale nigériane pour la recherche-développement dans le domaine spatial (NASRDA) (2009); Agence pour l'appui et la coordination de la participation russe dans les opérations humanitaires internationales (EMERCOM, 2013); Agence spatiale algérienne (ASAL, 2009); Agence spatiale iranienne (ISA, 2009); Agence spatiale roumaine (ROSA, 2009); Commission de recherche sur l'espace et la haute atmosphère (SUPARCO) (Pakistan, 2010); Commission nationale des activités spatiales (CONAE) (Argentine, 2012); Institut géographique Augustín Codazzi (IGAC) (Colombie, 2012); Institut national indonésien de l'aéronautique et de l'espace (LAPAN, 2013); et Université hongroise Károly Róbert (2012). Les six organisations régionales suivantes hébergent également des bureaux régionaux d'appui: Centre asiatique de prévention des catastrophes (ADRC), à Kobe (Japon) (2009); Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD), sis à Katmandou (2013); Centre pour les ressources en eau des zones tropicales humides de l'Amérique latine et des Caraïbes (CATHALAC), à Panama (2010); Centre régional pour la cartographie des ressources pour le développement (RCMRD), à Nairobi (2010); Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI), en qualité de membre du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), Consortium d'information spatiale, sis à Sri Lanka (2015); et Université des Antilles occidentales (UWI), sise à Saint-Augustine (Trinité-et-Tobago) (2010).

6. Les activités passées et les efforts conjoints de ces bureaux régionaux d'appui sont régulièrement présentés dans divers rapports d'activité de UN-SPIDER ainsi que dans des documents de séance soumis au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et à son Sous-Comité scientifique et technique. Ils

peuvent être consultés sur le site Web du Bureau des affaires spatiales ou sur le portail de connaissances de UN-SPIDER.

7. En 2014 et 2015, un certain nombre d'autres centres d'expertise régionaux ou nationaux se sont enquis de la possibilité de rejoindre le réseau de bureaux régionaux d'appui à UN-SPIDER. Ces offres d'appui sont en cours d'évaluation à la lumière de leurs contextes régionaux respectifs. Le Bureau des affaires spatiales en est déjà à la phase avancée des négociations pour signer, avant la fin de l'année 2015, des accords de coopération pour des bureaux régionaux d'appui avec le nouveau pôle régional pour le Mékong du Système méso-américain de visualisation et de surveillance régional, le Center for Remote Sensing of Land Surfaces (ZFL) de l'Université de Bonn et avec BEYOND (Building a Centre of Excellence for Earth Observation-based monitoring of Natural Disasters), à l'Observatoire national d'Athènes. Il poursuit dans le même objectif ses discussions avec l'Agence spatiale nationale d'Afrique du Sud (SANSA) et le Centre GRID-Arendal (Norvège).

8. Des informations plus détaillées et régulièrement mises à jour sur chaque bureau régional d'appui, ainsi que sur les contacts et les ressources, sont disponibles sur le portail de connaissances de UN-SPIDER.

9. Les bureaux régionaux d'appui à UN-SPIDER sont convenus de se rencontrer tous les ans, si les ressources le permettent, a priori pendant les sessions du Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour passer en revue les travaux de l'année précédente et planifier les activités futures à l'appui du programme. Ces sessions sont également l'occasion de contribuer à l'élaboration du plan de travail de UN-SPIDER et de synchroniser les activités du programme avec d'autres initiatives régionales en cours auxquelles les bureaux régionaux d'appui pourraient prendre part.

10. La première réunion des bureaux régionaux d'appui à UN-SPIDER existants et potentiels a eu lieu les 9 et 10 février 2010. Elle a porté sur le travail du réseau et la participation des bureaux à l'exécution du programme. La deuxième réunion s'est tenue les 8 et 9 février 2011. Elle a fait fond sur les discussions de l'année précédente et bénéficié de la présence de représentants de plusieurs mécanismes importants mettant des informations spatiales à la disposition des interventions d'urgence, venus assister à la réunion d'experts sur les technologies spatiales et les interventions d'urgence tenue conjointement le deuxième jour de la réunion du réseau. La troisième réunion du réseau a eu lieu les 6 et 7 février 2012, pendant la quarante-neuvième session du Sous-Comité scientifique et technique, et la quatrième pendant sa cinquantième session, les 11 et 12 février 2013. La cinquième réunion, tenue les 13 et 14 février 2014 pendant la cinquante et unième session du Sous-Comité scientifique et technique, était axée sur un plan de travail commun pour les bureaux régionaux d'appui, qui concordait davantage avec le programme de travail adopté pour UN-SPIDER, ainsi que sur l'élaboration d'un document stratégique des bureaux régionaux d'appui pour la planification à plus long terme. De la même manière, la sixième réunion s'est tenue à Vienne, les 5 et 6 février 2015, pendant la cinquante-deuxième session du Sous-Comité. Cette dernière réunion était précédée d'une formation à l'intention des gestionnaires de projets de la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (ou Charte

internationale “Espace et catastrophes majeures”), en coordination avec son secrétariat exécutif.

## **II. Plan de travail et activités conjointes des bureaux régionaux d'appui en 2015**

11. Comme indiqué au paragraphe 10 ci-dessus, la dernière réunion de coordination du personnel de UN-SPIDER et des bureaux régionaux d'appui a eu lieu en février 2015. Un rapport détaillé sur les travaux de cette réunion a été distribué pour information à tous les bureaux régionaux d'appui, étant donné que certains organismes n'avaient pas pu y participer. Parmi les 16 bureaux régionaux d'appui en activité, 13 y étaient représentés. Le dix-septième accord de coopération, portant sur la création d'un bureau régional d'appui au sein de l'IWMI, a été signé à l'ouverture de cette réunion de février. Les participants à la réunion ont contribué à l'élaboration d'un programme conjoint d'activité pour 2015 et au-delà, tenant compte du contexte de financement de UN-SPIDER et du plan de haut niveau relatif aux activités de programme disponible à cette date.

12. Les participants ont également envisagé une collaboration avec le Groupe sur l'observation de la Terre (GEO). Ils ont assisté à une présentation du secrétariat du GEO et examiné les actions menées en faveur de l'accès universel à la Charte internationale “Espace et catastrophes majeures” ainsi que les changements intervenus récemment concernant le portail de connaissances. Les participants à la réunion se sont en outre penchés sur les moyens de renforcer la collaboration, les activités communes de mobilisation de fonds et l'élaboration de projets.

13. Une attention particulière a été accordée au plan de travail de UN-SPIDER pour 2015 et 2016 en vue de trouver une aide éventuelle pour les missions techniques consultatives et les activités de formation prévues. Le plan de travail indicatif pour 2015 a été publié pour la cinquante-deuxième session du Sous-Comité scientifique et technique dans le document de séance A/AC.105/C.1/2015/CRP.13.

14. À la dernière réunion du réseau, on s'est efforcé en particulier de recenser les moyens d'accroître un recours à la Charte internationale et d'assurer une meilleure coordination de l'accès à ses ressources par le réseau des bureaux régionaux d'appui en 2015 et au-delà. Les discussions ont également porté sur les moyens de renforcer la collaboration entre le Bureau des affaires spatiales et l'équipe de UN-SPIDER, GEO et le bureau de la Charte internationale. Des représentants de huit bureaux régionaux d'appui (ASAL, EMERCOM, IGAC, ISA, IWMI, LAPAN, NASRDA et Université Károly Róbert) ont participé à la formation mentionnée au paragraphe 10 et ont reçu un certificat de gestionnaire de projets, qui leur permettra de jouer un rôle plus actif lors de futures activations de la Charte dans leur région respective ainsi que d'appuyer l'application du mandat de UN-SPIDER. Le secrétariat exécutif de la Charte a prié tous les bureaux régionaux d'appui de promouvoir l'initiative pour l'accès universel en menant des campagnes de sensibilisation à l'intention des pays de la région.

15. Pour résumer, tous les bureaux régionaux d'appui se sont accordés lors de la réunion pour continuer à appuyer les missions techniques consultatives à venir et les éventuelles activités de suivi de ces missions, par exemple la formation et le renforcement des capacités, dans la limite des ressources dont ils disposent. La mise

en commun d'images satellitaires et de données ou de fonds afin d'améliorer le partage des données entre institutions, pays ou régions, dont il avait été question lors de la réunion de 2014, a fait l'objet d'une attention renouvelée. Les discussions entre les bureaux régionaux d'appui lors de la dernière réunion ont permis d'affiner le projet de plan de travail de UN-SPIDER pour 2016 et 2017, qui a ensuite été résumé dans le document A/AC.105/1093, publié pour la cinquante-huitième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

16. Les sections suivantes du présent rapport mettent en lumière certaines des activités et des efforts conjoints entrepris au titre du mandat de UN-SPIDER en collaboration avec le réseau de bureaux régionaux d'appui. Comme indiqué plus haut et dans des rapports antérieurs, plusieurs activités de collaboration ont été lancées à la suite de plans de travail précédemment convenus du réseau de bureaux régionaux d'appui; certaines des activités exposées dans le présent rapport se poursuivaient donc en 2015, tandis que d'autres ont commencé cette année-là.

## **A. Appui consultatif et renforcement des capacités**

17. Comme les années précédentes, les bureaux régionaux d'appui ont essentiellement contribué à la mise en œuvre du programme UN-SPIDER grâce à leur participation à diverses missions techniques consultatives en 2015 et à l'appui qu'ils ont apporté à l'organisation d'activités de suivi, principalement en matière de renforcement des capacités, dans les pays déjà visités par les experts de UN-SPIDER. Les bureaux régionaux d'appui qui ont contribué à la fourniture d'un appui technique consultatif en Amérique latine et aux Caraïbes sont le CATHALAC, la CONAE et l'IGAC, dont les experts ont participé activement à la mission technique consultative menée au Honduras à la demande de l'organisme hondurien de secours en cas de catastrophe, la COPECO (Comisión Permanente de Contingencias). La mission, qui s'est déroulée du 13 au 18 juillet 2015 à Tegucigalpa, a notamment fourni un appui spécifique pour les sécheresses. Le Bureau de Beijing de UN-SPIDER a poursuivi ses travaux avec les bureaux régionaux d'appui asiatiques (ADRC, ICIMOD, ISA, IWMI et SUPARCO) pour l'exécution du plan de travail convenu. L'IWMI a par exemple dépêché un expert pour la mission technique consultative en République démocratique populaire lao. Certains bureaux régionaux d'appui ont également participé à la conférence annuelle de UN-SPIDER à Beijing, contribué à plusieurs sessions et aidé à dispenser des formations spécifiques aux autres participants.

18. Plusieurs bureaux régionaux d'appui ont activement soutenu le Bureau des affaires spatiales et le personnel de UN-SPIDER dans le cadre des préparatifs de la Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, qui a eu lieu à Sendai au Japon du 14 au 18 mars 2015.

19. L'IGAC et les équipes de UN-SPIDER ont conjugué leurs efforts pour organiser une réunion régionale d'experts sur l'utilisation de l'information spatiale dans la gestion des risques de catastrophe, l'accent étant mis sur les inondations et la sécheresse. Cette réunion a été tenue à Bogota du 12 au 14 août dans le cadre de la Semaine internationale 2015 de la géomatique, organisée par l'IGAC, et a rassemblé près de 30 experts venus de Bolivie (État plurinational de), du Brésil, de Colombie, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Mexique et de

République dominicaine. Les participants à la réunion se sont accordés sur les prochaines étapes à franchir dans le cadre du projet mené conjointement par UN-SPIDER et plusieurs partenaires internationaux, régionaux et nationaux sur l'utilisation de l'information spatiale dans les systèmes d'alerte précoce en cas de sécheresse. La réunion comprenait trois ateliers de formation sur la mise en œuvre des pratiques recommandées élaborées par l'IGAC et l'ISA en matière de sécheresse et d'inondation, disponibles sur le portail de connaissances de UN-SPIDER.

20. En 2015, plusieurs bureaux régionaux d'appui ont élaboré et soumis au programme UN-SPIDER un ensemble de pratiques recommandées pour alimenter le corpus de textes similaires dans le portail de connaissances. L'IGAC a soumis deux pratiques recommandées spécifiques sur l'utilisation des données spatiales pour cartographier le risque d'inondation et délimiter l'expansion et la contraction des masses d'eau lors d'inondations ou d'épisodes de sécheresse. L'ASAL et le LAPAN ont soumis des pratiques recommandées sur l'utilisation de l'imagerie spatiale dans la production d'informations relatives aux feux de forêt, qui seront mises en ligne sur le portail de connaissances après révision de leur version préliminaire par le personnel de UN-SPIDER.

21. Outre les nouvelles contributions mentionnées ci-dessus, deux pratiques recommandées déjà existantes ont été mises à jour. La pratique de cartographie des inondations élaborée par la NASU-SSAU a été modifiée pour intégrer l'utilisation de la version 2.0 de la plate-forme d'application Sentinel de l'Agence spatiale européenne. Les pratiques de l'ISA sur la surveillance des sécheresses ont été complétées pour intégrer l'utilisation de logiciels libres. UN-SPIDER encourage également le recours aux pratiques recommandées sur la sécheresse en Amérique centrale et aux Caraïbes dans le cadre de son projet d'amélioration des systèmes d'alerte précoce à la sécheresse dans ces régions.

22. Les bureaux régionaux d'appui sont convenus de tester et d'évaluer leurs pratiques recommandées respectives après leur publication, et d'échanger des avis et des informations sur les résultats obtenus dans diverses situations. Il a été convenu que des exercices d'évaluation croisée des pratiques recommandées disponibles seraient organisés lors de la réunion 2015 des bureaux régionaux d'appui.

23. Le Bureau des affaires spatiales, par l'intermédiaire de UN-SPIDER et de la CONAE, a continué de promouvoir la Charte internationale "Espace et catastrophes majeures" dans certains pays d'Amérique Latine et des Caraïbes. Des experts de la CONAE ont présenté par vidéoconférence la Charte internationale et son initiative pour l'accès universel. En collaboration avec les organismes nationaux de protection civile de la Colombie, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et de la République dominicaine, des efforts ciblant les directeurs ou les responsables des centres nationaux pour les opérations d'urgence ont été déployés pour que ces centres deviennent des utilisateurs autorisés de la Charte.

24. Les efforts de promotion et de sensibilisation relatifs à l'accès universel à la Charte internationale que déploient UN-SPIDER et ses bureaux régionaux d'appui se poursuivront dans d'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi qu'en Afrique et en Asie centrale de manière à accroître le nombre d'utilisateurs autorisés de la Charte dans ces régions.

25. L'Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI) a participé à un atelier de renforcement des capacités consacré aux techniques d'observation de

la Terre au service de la cartographie des zones à risques d'inondation et de la prévision des courbes d'étalonnage pour l'agriculture de décrue au Nigéria, qui s'est tenu à Abuja du 5 au 7 mai 2015. L'atelier et la formation ont été organisés avec le soutien de l'Agence nationale pour la recherche-développement dans le domaine spatial et le Ministère fédéral de l'agriculture et du développement rural du Nigéria.

26. Une formation consacrée aux techniques d'observation de la Terre pour l'évaluation des dommages et des pertes en cas de catastrophe a été organisée conjointement par le Département de la gestion des catastrophes du Bangladesh et le Bureau de UN-SPIDER à Beijing en collaboration avec l'IWMI, l'Organisation nationale de recherche spatiale et de télédétection du Bangladesh et le Programme global de gestion des catastrophes du Ministère de la gestion des catastrophes et des secours bangladais. Elle s'est tenue à Dhaka du 5 au 9 avril 2015.

27. L'IWMI a également participé à plusieurs interventions d'urgence dans le cadre de ses bureaux régionaux d'appui en mettant rapidement à disposition des produits cartographiques lors d'inondations au Myanmar (août 2015), en Inde (août et septembre 2015), au Sri Lanka (octobre 2015) et au Nigéria (octobre 2015) et de périodes de sécheresse au Sri Lanka (juillet à septembre 2015).

28. Suite aux discussions et aux efforts de coordination entre le bureau régional d'appui de l'Université Károly Róbert et le Bureau des affaires spatiales, il a été convenu, au cours d'un atelier organisé par l'Agence spatiale ukrainienne en octobre, que des experts de l'Université Károly Róbert compétents dans le domaine de l'analyse des images hyperspectrales programmeraient en 2016 une campagne d'imagerie aérienne, en coordination avec des experts de UN-SPIDER, pour que des images satellitaires hyperspectrales issues de EO-1, par exemple, puissent être acquises simultanément au-dessus de la même zone et que des comparaisons puissent être faites pour déterminer comment utiliser au mieux l'imagerie satellitaire hyperspectrale à l'appui de la gestion des catastrophes.

29. Le Centre régional pour la cartographie des ressources pour le développement a collaboré activement avec le Gouvernement zambien suite à la mission technique consultative de UN-SPIDER en 2014; le renforcement des capacités était une priorité en 2015. Le bureau régional d'appui a également essayé d'améliorer l'aide apportée au Soudan, en se fondant sur des activités antérieures déterminées avec UN-SPIDER, et a organisé des formations pertinentes en mai et en décembre.

30. Le bureau régional d'appui de l'Académie des sciences ukrainiennes et de l'Agence nationale spatiale de l'Ukraine (NASU-SSAU) a continué de soutenir le programme UN-SPIDER en participant activement à la Conférence internationale ONU/Allemagne sur l'observation de la Terre: des solutions globales pour affronter les défis du développement durable dans les sociétés à risque, qui s'est tenue à Bonn (Allemagne) du 26 au 28 mai 2015 (A/AC.105/1097). La NASU-SSAU a apporté un appui à certaines séances sur la gestion des catastrophes lors de cette Conférence et a organisé un atelier sur la surveillance des cultures, y compris la gestion des sécheresses et de l'eau, à Kiev en octobre 2015, avec la participation de UN-SPIDER.

31. La demande d'aide à la mise en œuvre des recommandations et des activités définies dans le cadre des missions techniques consultatives reste élevée, surtout parce que de nombreuses recommandations émanant de missions antérieures n'ont pas encore été appliquées compte tenu des ressources limitées, et que, dans le même

temps, de nouvelles demandes de services consultatifs et de renforcement des capacités ont été reçues. Les participants à la réunion de 2015 des bureaux régionaux d'appui ont une fois de plus examiné la liste des activités et recommandations émises par les missions techniques consultatives précédentes et ont discuté de la manière de mettre en commun les ressources et de s'informer mutuellement des manifestations pertinentes qui pourraient compléter les efforts de UN-SPIDER. Il a de nouveau été envisagé de mettre en place des activités régionales pour passer en revue et évaluer l'exécution des recommandations émises par les missions. À cet égard, la Commission de recherche sur l'espace et la haute atmosphère a proposé d'accueillir une future réunion dans ses locaux au Pakistan, ce qui permettrait une meilleure participation des bureaux régionaux d'appui asiatiques.

32. Un certain nombre de bureaux régionaux d'appui continuent de contribuer de manière constante et significative au portail de connaissances de UN-SPIDER, comme chaque année. Plusieurs bureaux ont élaboré des pratiques recommandées, comme mentionné ci-dessus. De telles activités sont essentielles à la diversification du contenu du portail et à l'amélioration de la qualité des informations publiées. Tous les bureaux ont été encouragés à soutenir cet effort et à communiquer davantage de renseignements afin d'enrichir le portail de connaissances de UN-SPIDER et, finalement, d'en faire bénéficier les utilisateurs spécialisés ou chargés de la gestion des catastrophes partout dans le monde.

## **B. Activités de sensibilisation, d'élaboration de projets conjoints et de mobilisation de fonds**

33. Comme cela a été souligné précédemment, il importe d'améliorer le partage d'informations sur les activités prévues par les bureaux régionaux d'appui ou par l'équipe de UN-SPIDER afin que la coordination soit plus efficace, l'utilisation des ressources plus rationnelle et les connaissances mieux gérées. Cela a été clairement énoncé lors de la réunion de 2015 des bureaux régionaux d'appui mais aussi à d'autres occasions au cours de l'année, par exemple en marge de la Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe et les conférences UN-SPIDER de Bonn et Beijing. Le réseau des bureaux régionaux d'appui devant s'étendre à plus de 20 entités en 2015-2016, le partage d'informations et la coordination des efforts deviennent encore plus pertinents.

34. Les bureaux régionaux d'appui, particulièrement ceux qui ont rejoint le réseau récemment ou qui le feront bientôt, doivent être au fait du contenu et de la structure du portail de connaissances de UN-SPIDER et des pages qui leur sont consacrées, pour être en mesure de mettre à jour leur profil, de modifier si nécessaire ou de publier des nouvelles et des événements d'intérêt grâce à un accès direct au système de gestion de contenu. Bien que cette option soit disponible et son utilisation encouragée depuis 2014, les bureaux régionaux d'appui n'y ont que très peu recours. Toutefois, il devient de plus en plus important d'utiliser un tel instrument proactif, compte tenu de la réduction des effectifs de UN-SPIDER chargés de l'exploitation et de la maintenance du portail en 2015 et de l'absence de perspective d'amélioration en 2016. Les bureaux régionaux d'appui peuvent toujours compter sur l'aide du personnel de UN-SPIDER pour la maintenance du portail.



35. En 2014, les bureaux régionaux d'appui sont convenus de formuler et de soumettre des propositions communes de financement de projets spécifiques ou de faire participer d'autres bureaux régionaux d'appui et UN-SPIDER aux propositions de financement pertinentes en cours de formulation. Ces propositions porteraient sur des thèmes proches du mandat de UN-SPIDER concernant l'appui aux pays en développement. La coopération et les efforts conjoints de mobilisation de fonds devront se poursuivre et s'intensifier au cours de la période à venir.

36. Les bureaux régionaux d'appui ont continuellement tiré parti des possibilités offertes par les divers ateliers et conférences auxquels ils ont participé pour promouvoir le programme UN-SPIDER et mieux faire connaître l'utilité des techniques spatiales aux fins de la gestion des catastrophes. À cet effet, l'équipe UN-SPIDER a mis à disposition plusieurs documents, y compris des lettres d'information imprimées auxquels les bureaux régionaux d'appui ont contribué.

### **III. Conclusions et perspectives d'avenir**

37. Actuellement, comme il a été convenu à la réunion de 2014 des bureaux régionaux d'appui, UN-SPIDER a établi un projet de document stratégique à l'intention des bureaux pour renforcer encore la coopération au sein du réseau et avec UN-SPIDER. L'avant-projet a été présenté et examiné à la réunion de 2015 des bureaux régionaux d'appui. Ce document devrait ensuite être mis à jour pour tenir compte des nouveaux bureaux rejoignant le réseau pendant la période à venir et d'autres évolutions. Par ailleurs, à la prochaine réunion des bureaux régionaux d'appui, qui devrait se tenir les 2 et 3 juin 2016 à Vienne pour coïncider avec la cinquante-neuvième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, les participants examineront l'état d'avancement de ce projet. Le programme UN-SPIDER célébrera alors son dixième anniversaire. Tous les bureaux régionaux d'appui estiment que cette initiative d'élaboration d'un document stratégique est importante pour assurer la durabilité du programme.

38. Le dixième anniversaire de UN-SPIDER est l'occasion d'évaluer les réussites du programme, mais aussi, étant donné que UN-SPIDER est une plate-forme reposant sur des partenariats, de réfléchir à la manière d'étendre son influence à l'échelle mondiale, à la fois dans les pays avec lesquels il a déjà œuvré et avec les pays ayant demandé un appui. Les connaissances accumulées ces 10 dernières années doivent maintenant être exploitées afin d'aider les pays à renforcer leurs capacités et à respecter leurs engagements en matière de réduction des risques de catastrophe (Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030), de réalisation des objectifs de développement durable (Programme de développement durable à l'horizon 2030) et d'adoption de mesures visant à réduire les effets du changement climatique (résultats de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques). Le réseau des bureaux régionaux d'appui est un outil essentiel à la mise en œuvre du plan de travail de UN-SPIDER dans ce contexte difficile et exigeant.

39. L'assistance apportée par le réseau des bureaux régionaux d'appui aux activités du programme, ses missions techniques consultatives, sa contribution au portail de connaissances, et ses activités de promotion, de renforcement des

capacités et de sensibilisation définies dans le plan de travail ont toutes été essentielles pour mettre en place et consolider le programme, mieux le faire connaître à l'échelle mondiale et bien entendu, garantir sa bonne exécution. Il importe donc d'étendre et de diversifier le réseau et de faire en sorte que les bureaux régionaux d'appui demeurent actifs et contribuent réellement à l'accomplissement du mandat de UN-SPIDER.

40. Avec l'objectif d'accroître le nombre des activités que mène le réseau et de renforcer leur efficacité, l'environnement informatique du portail de connaissances de UN-SPIDER est en cours de migration vers les serveurs du Bureau des technologies de l'information et des communications du Secrétariat. Cela permettra non seulement d'accroître le niveau de sécurité et d'assistance mais aussi de faciliter la création d'outils et de contenu par le réseau des bureaux régionaux d'appui. Il est à espérer que la participation au portail de connaissances se développera dans l'intérêt de ses utilisateurs finals.

41. L'élaboration du document stratégique susmentionné offre à l'équipe de UN-SPIDER la possibilité de recueillir quelques réflexions et de définir une vision pour l'avenir du réseau. Toutefois, parallèlement à la croissance du réseau, il faudra entreprendre un examen continu de l'efficacité et de la valeur des contributions apportées, permettant de mettre fin à des accords de collaboration avec des bureaux régionaux d'appui spécifiques lorsque ces derniers ne sont pas en mesure de remplir les objectifs pour lesquels ces accords avaient été conclus. Cet examen permettrait en outre de recentrer les ressources limitées au sein du programme UN-SPIDER pour améliorer la communication et la collaboration avec les bureaux régionaux d'appui actifs du réseau.

42. Le Bureau des affaires spatiales et l'équipe de UN-SPIDER continueront également à travailler avec les organisations partenaires pertinentes extérieures afin d'accroître le nombre de bureaux régionaux d'appui dans chaque région du monde et leur incidence. Ainsi, suite à un partenariat réussi avec le Système mésoaméricain de visualisation et de surveillance régional (SERVIR) ayant permis l'intégration de ses centres régionaux au réseau UN-SPIDER de bureaux régionaux d'appui, il a été décidé récemment que les nouveaux centres de SERVIR, tels que ceux prévus pour la région du Mékong et l'Afrique de l'Ouest, pourraient devenir eux aussi des bureaux régionaux d'appui de UN-SPIDER.

43. Comme convenu à la réunion de 2015 des bureaux régionaux d'appui, et suite à la formation de plusieurs experts des bureaux au rôle de gestionnaire de projets lors de l'activation de la Charte internationale "Espaces et catastrophes naturelles", des efforts seront déployés au niveau régional, par l'intermédiaire des bureaux, pour promouvoir l'initiative pour l'accès universel et, le cas échéant, la mise en œuvre anticipée de la Charte et pour fournir un appui plus concret à la mission de UN-SPIDER. Étant donné que le Bureau des affaires spatiales et UN-SPIDER continuent de faire appel à d'autres agences spatiales et entités commerciales qui exploitent des capteurs embarqués pour faciliter l'accès aux images en cas de catastrophe, les ressources seront également mieux canalisées vers les régions et pays qui en ont besoin à travers les bureaux régionaux d'appui.

44. Aux réunions annuelles des bureaux régionaux d'appui, il apparaît de plus en plus clairement que les bureaux régionaux d'appui organisent chaque année un grand nombre d'activités, d'ateliers et autres manifestations pertinentes, y

contribuent ou y participent. Il a donc été convenu qu'ils devraient à ces occasions promouvoir plus activement le programme UN-SPIDER et ses activités, le cas échéant inviter des experts de UN-SPIDER ou faire des présentations au nom du programme, garantissant ainsi une mobilisation plus large et efficace à l'échelle régionale et locale. Ces efforts seront sans aucun doute utiles au programme et permettront d'informer les communautés d'experts et les autres acteurs du secteur de la mission de UN-SPIDER et des possibilités offertes.

45. Ces efforts doivent être conçus, déployés et évalués dans le contexte du cinquantième anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE+50), dans le cadre duquel le Bureau des affaires spatiales s'efforce d'encourager l'intégration de ses différents programmes, de promouvoir les applications intégrées et de favoriser le développement de nouveaux partenariats grâce à de nouvelles approches innovantes et à l'engagement renouvelé des États Membres et des partenaires. Le rôle de UN-SPIDER à cet égard, avec le soutien de son réseau de bureaux régionaux d'appui, pourrait devenir l'exemple à suivre.

46. Tous ces efforts, qui se poursuivront dans les années à venir, contribueront sans aucun doute à la réalisation de l'objectif énoncé dans la résolution 61/110 de l'Assemblée générale, par laquelle UN-SPIDER a été établi il y a près de 10 ans, à savoir que tous les pays et toutes les organisations internationales et régionales aient accès à toutes les données spatiales destinées à appuyer la totalité du cycle de gestion des catastrophes et développent la capacité de les exploiter.